

TARIFS EN VIGUEUR

FORFAIT JOURNALIER : 18 €
EN PSYCHIATRIE : 13,50 €

Prix de journée

(Fixé par arrêté préfectoral, il correspond au prix de journée de l'unité dans laquelle vous êtes hospitalisé).

Ce prix est modifié plusieurs fois dans l'année et est consultable au bureau des admissions.

Prix du repas pour les accompagnants : 8,14 €
Prix du petit-déjeuner pour les accompagnants : 2,49 €

Télévision

Merci de vous adresser directement au prestataire de service, au Relais H.

Téléphone

Prix minimum requis pour l'obtention du téléphone : **2 € d'acompte**
Attention : les unités non consommées ne sont pas remboursables, ainsi que l'acompte.

Communication du dossier patient

Frais pour la copie d'une page : **0,19 €** (auxquels il faut ajouter les frais d'envoi, variables selon le poids des documents).